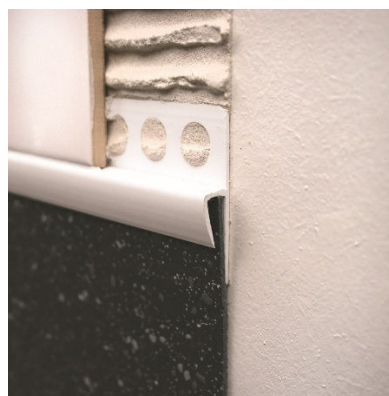
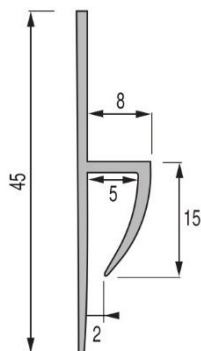


**FT609 – Arrêt de finition murale****Descriptif**

Profilé en PVC à coller permettant de faire la jonction entre un revêtement mural carrelé et un revêtement de sol souple posé en remontée en plinthe.

Permet de masquer les défauts de coupe du revêtement de sol.

Adapté à un revêtement carrelé de 8 mm d'épaisseur et à un revêtement de sol souple de 2 à 3,5 mm d'épaisseur.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement mural.

**Domaine d'emploi**

Utilisation à l'intérieur uniquement.

Usage en mur uniquement.

**Matières**

- PVC rigide
- PVC souple au niveau de la languette permettant le recouvrement du revêtement de sol

**Références**

Matière et finition	Longueur	Référence
PVC blanc	2,50 m	51 85 100

**Mise en œuvre**

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage puis sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.

- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin de la pose du carrelage.
- Appliquer le revêtement de sol souple en respectant les préconisations des fabricants de sol et de colle. Lors de la pose du revêtement de sol en remontée en plinthe, insérer le revêtement sous la languette du profilé.
- Si nécessaire, appliquer du mastic de finition acrylique ou du silicone pour assurer une étanchéité parfaite.

## Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

## Options

### Joint de finition acrylique :

- Mastic acrylique étanche et flexible à prise rapide
- Cartouche de 310 ml
- Réf. Coloris blanc 49 00 110
- Voir FT n°571



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

### AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
1210 route les Révoulins  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03